



FORMATION CONTINUE ASSISTANT ET CONSEILLER PRÉVENTION

PROGRAMME

Séquence 1 : Évolutions techniques et réglementaires en matière de prévention des risques professionnels

- Rappel sur les enjeux de la prévention et sur les principaux textes réglementaires ;
- Les évolutions de la réglementation (nouveaux textes...) ;
- Les évolutions des situations de travail.

Séquence 2 : Suivi des méthodes et des outils de la démarche de prévention des risques

- **Possibilité 1** : Suivi de votre démarche d'évaluation des risques professionnels :
 - Rappel technique et réglementaire sur la démarche ;
 - **Pratique terrain** : Mise à jour de votre document unique d'une ou plusieurs unités de travail.
- **Possibilité 2** : Suivi de vos registres et documents obligatoires :
 - Rappel technique et réglementaire ;
 - **Exercice pratique** : réaliser et compléter des documents spécifiques en fonction des activités de votre établissement.
- **Possibilité 3** : Suivi de votre méthodologie d'analyse des accidents de travail :
 - Rappel technique et réglementaire ;
 - **Exercice pratique** : Analyse d'une situation d'accident avec votre démarche et vos outils ;
- **Possibilité 4** : Analyse d'un risque spécifique (chute, électricité, incendie...) :
 - Rappel technique et réglementaire ;
 - **Exercice pratique** : Evaluation de ce risque en réel sur le terrain.

NOTE : la formation peut être organisée de manière à intégrer une autre thématique que vous souhaitez intégrer au programme.

OBJECTIFS

- Connaître les données générales, réglementaires et techniques en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels ;
- Être en mesure de mettre en œuvre et de suivre une démarche de prévention de risques ;
- Savoir utiliser les documents et outils à disposition pour mener à bien la mission d'assistant / conseiller prévention ;
- Être capable de mener une démarche d'analyse d'accident du travail.

PUBLIC

- Cette formation s'adresse au personnel exerçant déjà la mission d'assistant / conseiller prévention.

DURÉE ET LIEU

- 2 jours la première année consécutive à la formation initiale pour 8 à 10 participants ;
- 1 jour les années suivantes pour 8 à 10 participants.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques : présentation PowerPoint, flyer, vidéo.
- Nombreux échanges, questions-réponses, tours de table.
- Cas pratiques sur les thématiques théoriques abordées : évaluation des risques professionnels, intervention d'entreprises extérieures, analyses d'accidents de travail, analyse d'un risque spécifique.
- Des documents sur les thématiques de la formation pourront être remis aux stagiaires.
- Une attestation de formation vous sera transmise pour être remise à chaque stagiaire.

A PROPOS DU CERFOS